



Direction technique
Pierre Thomas
pthomas@evere.brussels
Tél. 02 247 62 31
Fax 02 245 50 80

 **COPIE**

M. Freson
Conseiller communal
Chaussée de Louvain, 861
1140 Evere

date **27 -12- 2017**
référence Vos questions du 18 décembre 2017
concerne Tirs sur les chats et la détention d'armes à feu par des citoyens everois.

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à vos questions du 18 décembre 2017 portant sur les détenteurs d'armes sur le territoire de notre commune, veuillez trouver ci-dessous les réponses.

Il y a bien un service, au sein de notre zone de police, chargé de recenser les détenteurs d'armes. Voici les chiffres arrêtés au 19 décembre 2017 : 323 détenteurs d'armes sont enregistrés pour 954 armes à feu. Ce chiffre comprend deux personnes morales (pour 35 armes) mais n'inclut pas les armes de zone de police.

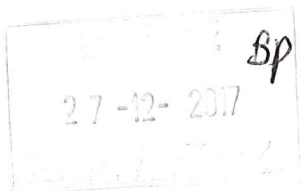
Par comparaison, en 2011, 334 détenteurs étaient recensés pour 1.245 armes à feu.

Un dénombrement par type d'arme est possible à réaliser mais demande un travail supplémentaire à la police que nous ne leur avons pas demandé de faire dans un premier temps.

Espérant avoir répondu à votre question et à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez recevoir, Monsieur nos salutations distinguées.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins
Par ordonnance :


Dirk Borremans
Secrétaire communal




Pierre Muylle
Bourgmestres f.f.